EXPERTS-COMPTABLES

Audit social et conformité RH

L'audit social constitue une mission à part entière, utile avant une cession, une reprise ou simplement pour sécuriser un client employeur. Ces deux jours en construisent la méthodologie complète et les livrables.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables, responsables de service

PRÉREQUIS
Bonnes connaissances en droit social et en dossiers et au portefeuille clients du cabinet. paie.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cadrer une mission d'audit social et son périmètre.
- Contrôler la conformité des contrats, de la paie et des obligations collectives.
- Évaluer les risques et les chiffrer.
- Rédiger un rapport d'audit hiérarchisé et exploitable.
- Proposer un plan de mise en conformité.

03 Programme détaillé

M1 Cadrer la mission · 2 h 00

- Définir le périmètre et les limites.
- Contextes de recours : cession, reprise, sécurisation, litige.
- Périmètre, documents à obtenir et calendrier.
- Lettre de mission et limites du travail réalisé.
- Atelier : Rédiger la lettre de mission d'un audit social.

M2 Contrats et relation individuelle · 2 h 30

- La base du risque.
- Contrôle des contrats, avenants et classifications.
- Temps de travail, forfaits et durées applicables.
- Dossiers du personnel et obligations documentaires.
- Atelier : Auditer un échantillon de contrats.

M3 Paie et cotisations · 2 h 30

- Le chiffrage du risque.
- Contrôle des paramétrages et des assiettes.
- Allégements, frais professionnels et avantages.
- Rapprochement paie / comptabilité / déclarations.
- Atelier : Détecter les anomalies d'un jeu de bulletins.

M4 Relations collectives et obligations · 2 h 30
- Ce qui est souvent oublié.
- Représentation du personnel et obligations de consultation.
- Accords collectifs applicables et conformité conventionnelle.
- Obligations en matière de santé, sécurité et égalité professionnelle.
- Atelier : Contrôler la conformité collective d'une entreprise.

M5 Évaluer et chiffrer les risques · 2 h 00
- Hiérarchiser ce qui compte.
- Cotation des risques : probabilité, montant, antériorité.
- Chiffrage des redressements et des contentieux potentiels.
- Risques à traiter immédiatement et risques résiduels.
- Atelier : Coter et chiffrer les constats d'un audit.

M6 Rapport et plan d'action · 2 h 30
- Rendre l'audit actionnable.
- Structure d'un rapport d'audit social.
- Plan de mise en conformité priorisé et daté.
- Restitution orale au dirigeant.
- Atelier : Rédiger la synthèse d'un rapport d'audit social.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La formation professionnelle permanente doit rester cohérente avec les missions, les responsabilités et les besoins du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr